

# First Phosphate annonce son inscription au marché OTCQB et l'éligibilité DTC aux États-Unis

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 18 novembre 2024) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (OTCQB: FRSPF) (FSE: KD0) (« First Phosphate » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que ses actions ordinaires ont commencé à être négociées aujourd'hui sur le marché OTCQB Venture Market (« OTCQB ») sous le symbole boursier FRSPF.

La Société est également heureuse d'annoncer que ses actions ordinaires sont désormais éligibles pour le règlement et la compensation électroniques aux États-Unis par l'intermédiaire de la Depository Trust Company (DTC).

L'OTCQB est un marché de premier plan pour les entreprises américaines et internationales en phase de démarrage ou en développement. Reconnu comme un marché public établi par la Commission des valeurs mobilières des États-Unis (SEC) et géré par OTC Markets Group, Inc., l'OTCQB aide les entreprises à générer une valeur actionnariale considérable, notamment en améliorant la liquidité et la valorisation. Les investisseurs bénéficient d'une négociation efficace par l'intermédiaire de leur courtier ou conseiller financier préféré, d'une tarification transparente avec des cotations en temps réel, et d'une divulgation fiable largement accessible aux courtiers et fournisseurs de données de marché.

L'éligibilité DTC devrait simplifier le processus de négociation et améliorer davantage la liquidité des actions aux États-Unis. La DTC est une filiale de la Depository Trust & Clearing Corporation, une entreprise américaine qui gère le règlement et la compensation électroniques des titres cotés en bourse. Les titres éligibles au règlement électronique via la DTC sont considérés comme « éligibles DTC ». Cette méthode électronique accélère la réception des actions et des fonds, ce qui accélère le processus de règlement pour les investisseurs et les courtiers, permettant aux actions d'être négociées par un plus large éventail de firmes de courtage en respectant leurs exigences.

## À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate (CSE: PHOS) (OTCQB: FRSPF) (FSE: KD0) est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matériau actif de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent le matériau actif de cathode, de qualité batterie, provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate est propriétaire et développeur de la propriété de Bégin-Lamarche, située dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec, Canada, site qui contient une roche ignée d'anorthosite rare, qui offre généralement un phosphate de haute pureté dépourvu de concentrations élevées d'éléments dommageables.

## Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Bennett Kurtz, CFO et CAO  
[bennett@firstphosphate.com](mailto:bennett@firstphosphate.com)  
Tel: +1 (416) 200-0657

Relations avec les investisseurs : [investor@firstphosphate.com](mailto:investor@firstphosphate.com)  
Relations avec les médias : [media@firstphosphate.com](mailto:media@firstphosphate.com)  
Site Web : [www.FirstPhosphate.com](http://www.FirstPhosphate.com)

## Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate>

-30-

## Informations prospectives et mises en garde

*Ce communiqué de presse contient certaines déclarations et informations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous les cas, les déclarations prospectives et les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que « plans », « objectifs », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « une opportunité existe », « est positionné », « estime », « a l'intention de », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas » ou « croit », ou des variations de ces mots et expressions ou des déclarations que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seront » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront réalisés » et d'autres expressions similaires. De plus, les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont des déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les activités d'exploration et de production prévues par la Société, les propriétés et la composition du phosphate extrait, les projets de la Société concernant l'intégration verticale dans les chaînes d'approvisionnement nord-américaines, ainsi que les avantages liés à l'inscription sur l'OTCQB et à l'éligibilité DTC, tels qu'une liquidité et une valorisation accrues, une efficacité de négociation, une simplicité, une tarification transparente, un règlement accéléré et une divulgation fiable.*

*Ces énoncés et autres informations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des estimations que la Société estime appropriées et raisonnables dans les circonstances, y compris, sans s'y limiter, les attentes concernant les résultats commerciaux à long terme de la Société compte tenu de sa courte histoire d'exploitation ; les attentes en matière de revenus, de dépenses et d'opérations ; la Société disposant d'un fonds de roulement suffisant et ayant la capacité de sécuriser un financement supplémentaire nécessaire pour l'exploration des intérêts immobiliers de la Société ; les attentes concernant la minéralisation potentielle, le mérite géologique et la faisabilité économique des projets de la Société ; les attentes concernant les programmes de forage et les impacts potentiels que des programmes de forage réussis pourraient avoir sur la durée de vie de la mine et sur la Société ; estimations des coûts d'exploration minérale et de programmes d'exploration ; attentes concernant les problèmes environnementaux éventuels pouvant affecter les programmes d'exploration planifiés ou futurs et l'impact potentiel de la conformité aux lois et réglementations environnementales existantes et proposées ; réception et timing des permis d'exploration et d'exploitation et autres approbations de tiers ; réglementation gouvernementale des opérations d'exploration et de développement miniers ; attentes concernant les problèmes sociaux ou communautaires locaux susceptibles d'affecter les programmes d'exploration et de développement planifiés ou futurs ; attentes entourant les tendances économiques mondiales et les avancées technologiques ; la poursuite de l'emploi par la Société du personnel CI et les expériences techniques et de l'émetteur sur l'OTCQB et la DTC, telles qu'elles ont été rapportées par les conseillers de la société.*

*Il ne peut y avoir aucune assurance que de tels énoncés se révéleront exacts, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans de tels énoncés. Les facteurs importants qui pourraient entraîner des résultats réels différents des attentes de la Société comprennent : l'histoire d'exploitation limitée ; un risque élevé de faillite commerciale ; aucun profit ou revenu significatif ; des ressources limitées ; un flux de trésorerie négatif provenant des opérations et une dépendance à l'égard du financement de tiers ; l'incertitude du financement supplémentaire ; aucun dividende ; des risques liés aux fluctuations éventuelles des revenus et des résultats ; des*

*risques assurés et non assurés ; des litiges ; une dépendance à l'égard de la direction et du personnel clé ; des conflits d'intérêts ; l'accès aux fournitures et matériaux ; les dangers de l'exploration minérale et la responsabilité et les dommages connexes ; les risques liés à la santé et à la sécurité ; la réglementation gouvernementale et les incertitudes juridiques ; les propriétés d'exploration et de développement de la société peuvent ne pas être couronnées de succès et sont très spéculatives par nature ; dépendance à l'égard de parties externes ; le titre de certaines propriétés minérales de la Société peut être contesté ou défectueux ; titre autochtone et revendications foncières ; obtention et renouvellement de licences et permis ; les risques environnementaux et autres risques réglementaires peuvent avoir un impact défavorable sur la société ; risques liés au changement climatique ; risques liés à l'infrastructure ; les exigences en matière de remise en état des terres peuvent être lourdes ; conditions financières mondiales actuelles ; fluctuation des prix des produits de base ; dilution ; les ventes futures par les actionnaires existants pourraient faire baisser le prix des actions de la Société ; fluctuation et volatilité des prix des actions en bourse ; et les risques liés à la demande du marché. Il ne peut y avoir aucune assurance qu'une quelconque opportunité sera couronnée de succès, commercialement viable, réalisée dans les délais et dans les limites du budget, ou générera des revenus, des économies ou des bénéfices significatifs, selon le cas, pour la Société. De plus, la Société supportera des coûts pour poursuivre une opportunité particulière, qui peuvent être significatifs.*

*Ces facteurs et hypothèses ne visent pas à représenter une liste complète des éléments pouvant influencer la Société et, bien qu'ils doivent être pris en compte avec attention, ils doivent être examinés en lien avec les facteurs de risque décrits dans les autres documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes et américaines en matière de valeurs mobilières, y compris, mais sans s'y limiter, la section « Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société sur le formulaire 20-F daté du 8 juillet 2024 et l'analyse de la direction et discussion financière (Management Discussion and Analysis) datée du 21 octobre 2024, disponibles sur SEDAR à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs susceptibles d'entraîner des écarts significatifs entre les actions, événements ou résultats réels et ceux divulgués dans les informations prospectives, d'autres facteurs peuvent également provoquer des écarts imprévus. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.*



To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/229856>